



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 17 mars 2021

Installation de l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS) : la Région s'engage pour la souveraineté économique en Occitanie

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité créer en 2020 l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS), afin de relocaliser en Occitanie des activités ou savoir-faire clés indispensables, assurer l'autonomie de la région sur le plan économique, accélérer la transition écologique du territoire et favoriser l'émergence de l'économie de demain. Après le lancement d'un appel à (re)localiser à destination des entreprises régionales en novembre dernier, une nouvelle étape est franchie pour l'ARIS avec la tenue ce jour de son assemblée générale constitutive (*voir détail à la fin du communiqué*).

« La crise liée à la pandémie de Covid-19 que nous vivons depuis maintenant 1 an a profondément marqué l'économie de notre territoire. En Occitanie, nous avons été réactifs pour adapter nos aides et les enrichir au regard des différentes situations traversées par nos entreprises et leurs salariés au fil des mois. En 2020, nous avons ainsi aidé plus de 60 000 sociétés régionales, contribuant à sauver 250 000 emplois pour les habitants d'Occitanie. En 2021, nous poursuivons notre engagement pour relancer l'activité économique et notre bataille pour l'emploi en proposant de nouveaux outils, tels que la plateforme d'épargne citoyenne en Occitanie et l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques. Mon objectif est simple : permettre aux entreprises locales de développer sur le sol régional, les activités dont nous avons besoin. Créée pour répondre aux enjeux forts de relocalisation et de souveraineté mis en exergue par la crise, l'ARIS va permettre d'accompagner les meilleurs projets des entreprises d'Occitanie de nature à renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles stratégiques, tout en développant les filières d'avenir. » a déclaré la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga à cette occasion.

L'ARIS va permettre de **soutenir des projets en particulier dans les secteurs clés de la santé, l'alimentation, les transports intelligents, la transition climatique et le numérique...** en devenant actionnaire d'entreprises régionales sur des projets de création, de diversification, de développement ou de transformation avec des solutions de portage immobilier : mobilisation de fonds propres ou quasi fonds propres et constitution de sociétés de projets. **Dotée de 54 M€** sur les 5 premières années, l'ARIS a pour objectif **d'accompagner sur cette période entre 30 et 40 projets, permettant de créer ou sauvegarder jusqu'à 4 000 emplois.**

Un appel à projet « relocalisation - localisation industrielles » a été lancé en novembre dernier afin d'identifier des projets structurants nécessitant une mobilisation de l'ARIS. **Une dizaine de premiers projets ont déjà été identifiés pour être accompagnés en 2021.** L'ARIS s'implique ainsi déjà par exemple dans la production d'hydrogène vert chez Genvia (Schlumberger) à Béziers, de masques et vêtements de protection chez Occitanie Protect à Lavelanet en Ariège, d'acier pour les voitures électriques chez ArcelorMittal à Saint Chély d'Apcher en Lozère, dans le recyclage des batteries électriques chez Snam à Viviez ou encore la relance de l'abattoir de Sainte-Geneviève-sur-Argence en Aveyron.

Veuillez trouver dans le document ci-joint plus d'informations sur les premiers projets identifiés pour être accompagnés par l'ARIS en 2021

A RETENIR DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE L'ARIS (16.03.2021) :

Nomination des membres du conseil de surveillance (nommés pour un mandat d'une durée de trois ans) : Caisse d'Epargne LR, Caisse d'Epargne MP, CCIR, ARAC, AREC, AD'OCC, Ordre des Experts Comptables d'Occitanie, Business France, NUBBO, SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) Toulouse Tech Transfert, SATT AX LR, Banque des Territoires, BPI

Le conseil de surveillance a un rôle d'orientation stratégique de l'action de la société.

Nomination des membres du comité d'engagement (nommés pour un mandat d'une durée de trois ans) : Région Occitanie, Banque des Territoires, CCIR, BPI, AREC, ARAC, AD'OCC SATT (tournant), Caisse d'Epargne (tournant), Nubbo

Le comité d'engagement a pour rôle l'instruction technique, financière et juridique des dossiers d'engagement.

Approbation du projet de budget pour 2021 : bilan prévisionnel à fin 2021 établi à 13,4M€

Ouverture du capital de l'ARIS à de nouveaux actionnaires (prévue pour le 2^e trimestre 2021) : Banque Des Territoires, SATT AX LR

et Toulouse Tech Transfert, incubateur Nubbo, CCIR

Les prochaines échéances pour l'ARIS : 1^{er} conseil de surveillance, nomination du directoire et du président, 1^{er} comité d'engagement...

■ **Contact presse** :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](#)